

Utilisation de la feuille annexe

Qui:

- Joueur
- Educateur
- Entraîneur
- Arbitre officiel ou non officiel
- Toutes personnes identifiées sur la feuille de match

Quand: **Avant match**

- Réserves avant match (capitaine ou responsable légal pour la catégorie jeune)
- Equipe non présente (arbitre officiel ou arbitre bénévole)
- Terrain impraticable (arbitre officiel ou arbitre bénévole)

Pendant le match

- Réserve technique (arbitre officiel ou arbitre bénévole)
- Coup à arbitre (arbitre officiel ou arbitre bénévole)

Après match

- Refoulement éducateur, entraîneur pendant et après match (arbitre officiel ou arbitre bénévole)
- Exclusion de joueurs après match dans le terrain (arbitre officiel ou arbitre bénévole)
- Tous mauvais comportements personnes identifiées sur la feuille de match (arbitre officiel ou arbitre bénévole)
- Arrêt du match (envahissement du terrain, nombre insuffisant de joueurs, mauvaise condition atmosphérique etc.) (arbitre officiel ou arbitre bénévole)
- Toutes réserves après match (capitaine ou responsable légal pour la catégorie jeune)
- Coup à arbitre (arbitre officiel ou arbitre bénévole)

Comment:

transcrire par les personnes concernées (voir ci-dessus) avec signatures, 2 exemplaires au club recevant et 1 exemplaire au club visiteur. La feuille annexe sera jointe à la feuille de match envoyée par le club recevant. Ne pas oublier de faire un rapport complémentaire sous 48H pour les commissions compétentes.

A

La feuille annexe ne doit pas être utilisée comme feuille de rapport.